



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## Israël et territoires palestiniens

Question écrite n° 3137

### Texte de la question

Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud interroge M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la détention du caporal Guilat Shalit, enlevé dans le sud de la bande de Gaza par un groupe de terroristes palestiniens le 25 juin 2006. Au même titre qu'Ingrid Betancourt, retenue en otage par les FARC, ce soldat israélien, retenu en otage par le Hamas, possède également la nationalité française. Elle lui demande si la France entend s'impliquer davantage dans les négociations afin de parvenir au plus vite à sa libération.

### Texte de la réponse

Comme le ministre des affaires étrangères et européennes a eu l'occasion de le rappeler, au père de Gilad, Noam Shalit, à Paris, en juillet dernier, puis à Tel Aviv en septembre, la libération de son fils retenu depuis plus d'un an prisonnier est une priorité pour le gouvernement français. Soyez persuadée, Mme la députée, que tant que notre compatriote, Gilad Shalit, n'aura pas été libéré, la France ne cessera d'exiger sa libération ainsi que des gestes humanitaires et des signes de vie. La libération de Gilad Shalit ne peut être obtenue que par la voie de la négociation et de la médiation. Comme vous le savez, ces démarches sont par essence difficiles, la priorité étant de n'engager aucune action qui mette leur vie en péril. La France n'entend pas interférer dans les démarches en cours menées par l'Egypte, mais soyez assurée qu'elle apporte son plein soutien aux efforts de médiation entrepris et utilise, avec ses principaux partenaires, tous les canaux dont elle dispose dans la région pour oeuvrer en ce sens. Nous souhaitons que les négociations en cours puissent aboutir dans, les meilleurs délais afin que soit mis fin à cette situation douloureuse.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud](#)

**Circonscription :** Hauts-de-Seine (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 3137

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères et européennes

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères et européennes

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 août 2007, page 5191

**Réponse publiée le :** 23 octobre 2007, page 6516